



First Session  
Thirty-seventh Parliament, 2001-02

Première session de la  
trente-septième législature, 2001-2002

SENATE OF CANADA

---

SÉNAT DU CANADA

---

*Proceedings of the Standing  
Senate Committee on*

*Délibérations du Comité  
sénatorial permanent des*

## National Finance

## Finances nationales

*Chairman:*  
The Honourable LOWELL MURRAY, P.C.

---

*Président:*  
L'honorable LOWELL MURRAY, c.p.

---

Tuesday, March 12, 2001

---

Le mardi 12 mars 2002

---

**Issue No. 33**

**Fascicule n° 33**

**First meeting on:**  
The 2002-03 Estimates

---

**Première réunion concernant:**  
Le budget des dépenses de 2002-2003

---

**WITNESSES:**  
*(See back cover)*

**TÉMOINS:**  
*(Voir à l'endos)*

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON  
NATIONAL FINANCE

The Honourable Lowell Murray, *Chairman*

The Honourable Anne C. Cools, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Banks	Furey
Bolduc	Kinsella
Callbeck	LaPierre
* Carstairs, P.C	* Lynch-Staunton
(or Robichaud, P.C.)	(or Kinsella)
Corbin	Stratton
Doody	Taylor

*\*Ex Officio Members*

(Quorum 4)

*Changes in membership of the committee:*

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Callbeck substituted for that of the Honourable Senator Tunney (*March 11, 2002*).

The name of the Honourable Senator Corbin substituted for that of the Honourable Senator De Bané, P.C. (*March 11, 2002*).

The name of the Honourable Senator Taylor substituted for that of the Honourable Senator Cook (*March 11, 2002*).

The name of the Honourable Senator LaPierre substituted for that of the Honourable Senator Mahovlich (*March 11, 2002*).

The name of the Honourable Senator Furey substituted for that of the Honourable Senator Rompkey (*March 11, 2002*).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES  
FINANCES NATIONALES

*Président:* L'honorable Lowell Murray

*Vice-présidente:* L'honorable Anne C. Cools

et

Les honorables sénateurs:

Banks	Furey
Bolduc	Kinsella
Callbeck	LaPierre
* Carstairs, c.p.	* Lynch-Staunton
(ou Robichaud, c.p.)	(ou Kinsella)
Corbin	Stratton
Doody	Taylor

*\*Membres d'office*

(Quorum 4)

*Modification de la composition du comité:*

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit:

Le nom de l'honorable sénateur Callbeck est substitué à celui de l'honorable sénateur Tunney (*le 11 mars 2002*).

Le nom de l'honorable sénateur Corbin est substitué à celui de l'honorable sénateur De Bané, c.p. (*le 11 mars 2002*).

Le nom de l'honorable sénateur Taylor est substitué à celui de l'honorable sénateur Cook (*le 11 mars 2002*).

Le nom de l'honorable sénateur LaPierre est substitué à celui de l'honorable sénateur Mahovlich (*le 11 mars 2002*).

Le nom de l'honorable sénateur Furey est substitué à celui de l'honorable sénateur Rompkey (*le 11 mars 2002*).

**ORDER OF REFERENCE**

Extract from the *Journals of the Senate* of Wednesday, March 6, 2002:

The Honourable Senator Robichaud, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Carstairs, P.C.:

That the Standing Senate Committee on National Finance be authorized to examine and report upon the expenditures set out in the Estimates for the fiscal year ending March 31, 2003, with the exception of Parliament Vote 10 and Privy Council Vote 35.

The questions being put on the motion, it was adopted.

**ORDRE DE RENVOI**

Extrait des *Journaux du Sénat* du mercredi 6 mars 2002:

L'honorable sénateur Robichaud, c.p., propose, appuyé par l'honorable sénateur Carstairs, c.p.:

Que le Comité sénatorial permanent des finances nationales soit autorisé à étudier, afin d'en faire rapport, les dépenses projetées dans le Budget des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2003, à l'exception du crédit 10 du Parlement et du crédit 35 du Conseil Privé.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

*Le greffier du Sénat,*

Paul C. Bélisle

*Clerk of the Senate*

**MINUTES OF PROCEEDINGS**

OTTAWA, Tuesday, March 12, 2002  
(44)

[English]

The Standing Senate Committee on National Finance met at 9:32 a.m., this day, in room 705, Victoria Building, the Chair, the Honourable Senator Murray, P.C., presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Banks, Bolduc, Callbeck, Cools, Corbin, Doody, LaPierre, Lynch-Staunton, Murray, P.C., Taylor (10).

*In attendance:* Mr. Guy Beaumier, Research Officer, Library of Parliament.

*Also in attendance:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on March 6, 2002, the committee undertook its examination of the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2003.

*From the Treasury Board Secretariat:*

Mr. David Bickerton, Executive Director, Expenditure Operations & Estimates Directorate, Comptrollership Branch;

Ms Laura Danagher, Senior Director, Expenditure Operations.

Mr. Bickerton made an opening statement and, with Ms Danagher, answered questions from members of the committee.

At 10:42 a.m., the committee continued its sitting in camera.

The committee undertook discussion of its draft report on Supplementary Estimates (B) 2001-2002 and its draft final report on the 2001-2002 Estimates.

After discussion it was moved, by the Honourable Senator Corbin, that both reports be adopted, and presented to the Senate.

The question being put on the motion, it was adopted.

At 11:25 a.m., committee adjourned to the call of the Chair.

*ATTEST:*

**PROCÈS-VERBAL**

OTTAWA, le mardi 12 mars 2002  
(44)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui à 9 h 32 dans la pièce 705 de l'édifice Victoria sous la présidence de l'honorable sénateur Murray, c.p., (président).

*Membres du comité présents:* Les honorables sénateurs Banks, Bolduc, Callbeck, Cools, Corbin, Doody, LaPierre, Lynch-Staunton, Murray, c.p., Taylor (10).

*Également présent:* M. Guy Beaumier, attaché de recherche, Bibliothèque du Parlement.

*Également présents:* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 6 mars 2002, le comité entreprend l'examen du Budget des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2003.

*Du Secrétariat du Conseil du Trésor:*

Mr. David Bickerton, directeur exécutif, Division des opérations et prévisions des dépenses, Direction de la fonction de contrôleur;

Mme Laura Danagher, directrice principale, Opérations des dépenses.

M. Bickerton fait une déclaration et, avec Mme Danagher, répond aux questions des membres du comité.

À 10 h 42, la séance se poursuit à huis clos.

Le comité entreprend une discussion sur son rapport préliminaire sur le Budget des dépenses (B) 2001-2002 et son projet de rapport final sur le budget 2001-2002.

Après discussion, il est proposé, par l'honorable sénateur Corbin, que les deux rapports soient adoptés et présentés au Sénat.

La question, mise aux voix, est adoptée.

À 11 h 25, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTESTÉ:*

*Le greffier du comité,*

Tõnu Onu

*Clerk of the Committee*

**EVIDENCE**

OTTAWA, Tuesday, March 12, 2002

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:32 a.m. to examine the Main Estimates laid before Parliament for the fiscal year ending March 31, 2003.

**Senator Lowell Murray** (*Chairman*) in the Chair.

[*English*]

**The Chairman:** Colleagues, last Wednesday, Treasury Board officials appeared before the committee to answer questions on Supplementary Estimates (B) for the fiscal year that ends on March 31, 2002 — this year. Traditionally, the minister, the President of the Treasury Board, appears before the committee in late May or early June to answer questions before the government requests full supply from Parliament.

Today, our witnesses are officials of the Treasury Board of Canada. I understand that Mr. Bickerton has an opening statement, and I invite him to begin.

**Mr. David Bickerton, Executive Director, Expenditure Operations & Estimates Directorate, Treasury Board Secretariat:** Mr. Chairman and honourable senators, it is a pleasure to be here this morning to discuss and respond to your questions concerning the government's Main Estimates for 2002-2003. Parts I and II of the Estimates, otherwise known as the Blue Book, were tabled in the House by the President of the Treasury Board on February 28. The final part of the Estimates, the Reports on Plans and Priorities for individual departments and agencies, will be tabled in late March.

Before going into some of the specifics for the 2002-2003 figures, let me briefly review the key elements of the Estimates documentation. The Estimates consist of three parts, tabled at various times throughout the fiscal year. Part I of the Estimates provides an overview of the federal spending and summarizes the relationship of the key elements of the Main Estimates to the current expenditure plan as laid out by the Minister of Finance in his December 2001 budget.

Part II of the Estimates directly supports the Appropriation Act. The Main Estimates identifies spending authorities — or votes — and the amounts for each ministry to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans.

[*Translation*]

We expect the interim supply bill for the Main Estimates will be tabled in the House on or about March 19, followed by the full supply bill in June. I understand you will have the opportunity to review the full supply bill later in the spring in the context of the

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le mardi 12 mars 2002

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui à 9 h 32 pour examiner le Budget des dépenses déposé devant le Parlement pour l'exercice se terminant le 31 mars 2003.

**Le sénateur Lowell Murray** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**Le président:** Chers collègues, mercredi dernier, les fonctionnaires du Conseil du Trésor ont comparu devant notre comité pour répondre aux questions concernant le Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2002 — soit cette année. Traditionnellement, le ministre, le président du Conseil du Trésor, comparait devant notre comité à la fin mai ou au début juin pour répondre à nos questions avant que le gouvernement ne demande au Parlement de lui accorder l'intégralité des crédits.

Nous allons entendre aujourd'hui les fonctionnaires du Conseil du Trésor du Canada. Je crois savoir que M. Bickerton a un exposé à nous présenter pour commencer, et je l'invite à prendre la parole.

**M. David Bickerton, directeur exécutif, Division des opérations et prévisions des dépenses, Secrétariat du Conseil du Trésor:** Monsieur le président, mesdames et messieurs les sénateurs, il nous fait plaisir de vous rencontrer ce matin pour discuter du Budget principal des dépenses de 2002-2003 et pour répondre à vos questions. La présidente du Conseil du Trésor a déposé aux Communes, le 28 février dernier, les parties I et II du Budget des dépenses, aussi connu sous le nom de Livre bleu. Le dernier volet du Budget des dépenses, les rapports sur les plans et les priorités des ministères et organismes, sera pour sa part déposé à la fin du mois de mars.

Avant de vous présenter plus en détail les éléments de dépenses de 2002-2003, permettez-moi de passer brièvement en revue les documents qui, ensemble, forment le Budget des dépenses, c'est-à-dire les trois parties qui sont déposées à différents moments de l'année financière. Tout d'abord, la partie I du Budget des dépenses présente une vue d'ensemble des dépenses fédérales et résume les rapports existants entre les grands éléments du Budget principal des dépenses et le plan de dépenses actuel, présenté par le ministre des Finances dans le Budget de dépenses 2001.

Vient ensuite la partie II du Budget des dépenses qui appuie directement les lois de crédits. On y décrit les autorisations de dépenser — les crédits — et les montants correspondant à chaque ministère à inclure dans les lois d'affectation de crédits subséquentes. Le Parlement sera appelé à approuver ces crédits pour permettre au gouvernement de réaliser son plan de dépenses.

[*Français*]

Nous prévoyons que le projet de loi des crédits provisoires du Budget principal des dépenses sera déposé vers le 19 mars, et suivi au mois de juin du projet de loi prévoyant la totalité des crédits. Vous aurez l'occasion d'examiner ce projet de loi plus tard ce

departmental Reports on Plans and Priorities (RPP) that will be tabled later this month. The RPPs will include detailed spending plans by department.

[English]

Part III of the Estimates, the departmental expenditure plans, is divided into two components. The first, the Reports on Plans and Priorities, is the individual spending plans for each department and agency. They provide substantially more information for each department than the Blue Book, including details on strategic outcomes, business-line objectives, initiatives and planned results. This information is linked to the relative resource requirements over a three-year period. The documents are tabled on or before March 31 each year.

[Translation]

The second component, the Departmental Performance Reports, are individual department and agency accounts of accomplishments achieved against the planned performance expectations that are set out in the respective Reports on Plans and Priorities. The Departmental Performance Reports cover the most recently completed fiscal year and are normally tabled in the fall.

[English]

I will now try to give you an idea of some of the specific details in this year's Main Estimates. The Minister of Finance's budget of December 10, 2001, set out the government's budgetary expenditure plan, amounting to \$172.9 billion. The 2002-2003 Main Estimates represent budgetary expenditure authorities totalling \$168.3 billion.

[Translation]

This represents over 97 percent of the expenditure plan as set out in the Minister of Finance's December 2001 Budget. The balance includes provisions for further adjustments to spending under statutory programs or for authorities that will be sought through Supplementary Estimates.

The difference between these main estimates and the planned spending announced in the budget relates primarily to initiatives that require legislation before seeking spending authority such as the new airline security authority, or to initiatives that were not sufficiently developed at the time the main estimates were finalized. This includes other items announced in the Budget in December.

[English]

Spending authorities for these items will be sought through Supplementary Estimates through the course of the 2002-2003 fiscal year. When one adds the \$2-billion requirement in non-budgetary spending, the 2002-2003 Main Estimates

printemps, dans le contexte des Rapports sur les plans et les priorités qui seront déposés ce mois-ci et qui présenteront les plans de dépenses détaillés de chacun des ministères.

[Traduction]

La partie III du Budget des dépenses est divisée en deux volets. Le premier, les Rapports sur les Plans et Priorités, présente les plans des dépenses de chaque ministère et organisme. Il fournit une information beaucoup plus complète sur les ministères que ce que l'on retrouve dans le Livre bleu, entre autres des détails sur les résultats stratégiques, sur les objectifs des secteurs d'activités, sur les initiatives et sur les résultats attendus. Cette information est rattachée aux niveaux de ressources requis pour les trois années suivantes. Les RPP sont déposés au plus tard le 31 mars de chaque année.

[Français]

Le deuxième volet, les Rapports ministériels de rendement, présente les réalisations de chacun des ministères et organismes, par rapport aux attentes en matière de rendement indiquées dans le Rapport sur les plans et les priorités. Les Rapports ministériels de rendement portent sur l'année financière qui vient de s'achever et sont habituellement déposés à l'automne.

[Traduction]

J'aimerais maintenant vous présenter certains éléments spécifiques du Budget principal de cette année. Le plan budgétaire du 10 décembre 2001 du ministre des Finances fait état de dépenses budgétaires prévues de 172,9 milliards de dollars. Le Budget principal des dépenses de 2002-2003 présente des autorisations de dépenses budgétaires de 168,3 milliards de dollars.

[Français]

Cela représente plus de 97 p. 100 du plan des dépenses établies dans le budget du ministère des Finances en décembre 2001. Le reste comprend des fonds pour d'autres dépenses en vertu des programmes législatifs ou des autorisations qui seront demandées sous forme de Budget supplémentaire.

La différence entre le Budget principal des dépenses et les prévisions annoncées dans le budget a trait principalement aux initiatives qui nécessiteront l'adoption d'une loi comme la mise sur pied d'un nouvel organisme fédéral chargé de la sécurité aérienne ou, encore, à d'autres initiatives qui n'étaient pas suffisamment précisées au moment où le Budget principal des dépenses a été mis au point. Cela comprend d'autres postes qui ont été annoncés dans le budget de décembre.

[Traduction]

Les autorisations de dépenser à l'égard de ces postes seront demandées par le biais de budgets supplémentaires des dépenses au cours de l'année financière 2002-2003. Lorsqu'on ajoute les 2 milliards de dollars à consacrer aux dépenses non budgétaires, le

total \$170.3 billion, which is an increase of \$5.2 billion, or 3.1 per cent, over the 2001-2002 Main Estimates.

The Main Estimates for the upcoming year total \$170.3 billion and consist of two broad categories, these being appropriated, or voted, items, with the spending authorities being sought through the Estimates. For 2002-2003, these items amount to approximately \$56.3 billion, or 33 per cent of the published Main Estimates. The second category is statutory items, those expenditures for which spending is authorized through previously approved legislation. This includes employment insurance benefits, elderly benefits, CHST, and transfers to provinces and territories. Statutory items in the Main Estimates total \$114 billion, or approximately 67 per cent of the total Main Estimates.

The Main Estimates are further categorized as between budgetary and non-budgetary authorities. Budgetary expenditures include the cost of servicing the debt, operating and capital expenditures of departments and agencies, transfer payments to individuals, organizations and other levels of government, and payments to Crown corporations. Like non-budgetary transactions, budgetary expenditures may be authorized through appropriation or statute. In 2002-2003, budgetary expenditures are forecast to be approximately \$168.3 billion.

The following is an overview of the major changes affecting the 2002-2003 Main Estimates.

Based on a threshold of \$100 million, the main increases include the following: \$3.8 billion for statutory adjustments to the net EI benefits to individuals and administration as reflected in the consolidated specified purpose account; \$1.3 billion for the Canada Health and Social Transfer payments; \$1.2 billion for direct transfers to individuals, such as increases to Old Age Security and the Guaranteed Income Supplement; \$613 million for public security and anti-terrorism initiatives announced in the December 2001 budget; \$439.1 million for salary increases, including funds for salaries for judges, RCMP members, and members' and house officers' remuneration as adjusted in accordance with Bill C-28; \$382 million for increased operating costs to meet CCRA's workload requirements, address rust-out, provide for investment requirements and restore historical service levels; \$349 million in payments to various international financial institutions relating to Canada's commitments under multilateral debt reduction agreements; \$348.6 million for National Defence spending, including \$110.6 million for pay and benefit adjustments approved for military and civilian personnel; \$348.1 million in transfer payments under the Infrastructure Canada Program; \$216.2 million to address core operational and/or capital requirements, including recruitment, retention and learning initiatives, going to a variety of departments; \$169.8 million for the establishment of the primary health care transition fund; \$155.9 million in contributions to the new strategic highway infrastructure

Budget principal des dépenses de 2002-2003 s'élèvera à 170,3 milliards de dollars, ce qui représente une augmentation de 5,2 milliards de dollars ou de 3,1 p. 100 par rapport à celui de 2001-2002.

Les 170,3 milliards de dollars du Budget principal des dépenses sont divisés en deux grandes catégories, à savoir, tout d'abord, les crédits votés que le Parlement est appelé à autoriser par le biais du budget des dépenses. En 2002-2003, ces postes s'élèvent à environ 56,3 milliards de dollars, ou 33 p. 100 du Budget principal. La deuxième catégorie est celle des dépenses législatives, c'est-à-dire celles autorisées par des lois ayant déjà été approuvées. Il s'agit par exemple des prestations d'assurance-emploi, des prestations aux personnes âgées, du transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux ainsi que des transferts aux provinces et aux territoires. Dans ce budget principal, les dépenses législatives s'élèvent à 114 milliards de dollars, soit à peu près 67 p. 100 du total.

En outre, on peut répartir le Budget principal entre les dépenses budgétaires et non budgétaires. Quant aux dépenses budgétaires, elles incluent le service de la dette publique; les dépenses de fonctionnement et d'immobilisations des ministères et organismes; les paiements de transfert aux personnes, aux organisations et à d'autres paliers de gouvernement; ainsi que les paiements aux sociétés d'État. Tout comme les opérations non budgétaires, les dépenses budgétaires peuvent être autorisées par des crédits votés ou par les lois existantes. En 2002-2003, les dépenses budgétaires devraient s'élever à environ 168,3 milliards de dollars.

Voici un aperçu des grands changements qui touchent le Budget principal des dépenses de 2002-2003.

Si l'on fixe un seuil de 100 millions de dollars, voici les hausses les plus importantes: 3,8 milliards de dollars pour un redressement législatif aux cotisations nettes d'assurance-emploi et à l'administration, comme l'indiquent les comptes à fins déterminées consolidés; 1,3 milliard de dollars pour le transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux; 1,2 milliard de dollars pour les versements directs aux particuliers, telles les augmentations de la Sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti; 613 millions de dollars pour les initiatives en matière de sécurité publique et de lutte contre le terrorisme; 439,1 millions de dollars pour les hausses salariales, y compris le financement de la rémunération des juges et des membres de la GRC, ainsi que les rajustements salariaux des députés et des dirigeants de la chambre, conformément aux dispositions du projet de loi C-28; 382 millions de dollars afin de répondre aux exigences liées à la charge de travail de l'ADRC, au remplacement des équipements, aux besoins en investissements et au rétablissement des niveaux de service antérieurs; 349 millions de dollars en paiements à diverses institutions financières internationales pour les engagements pris par le Canada dans le cadre d'ententes multilatérales de réduction de la dette; 348,6 millions de dollars en dépenses de la Défense nationale, notamment 110,6 millions de dollars pour les rajustements approuvés de salaires et d'avantages sociaux du personnel militaire et civil; 348,1 millions de dollars en paiements de transfert dans le cadre du Programme Infrastructure Canada;

program; \$143.5 million for the fisheries access program, support to transfer of fishery licences to Aboriginal fishers and to address sustainable economic development and exploration of Aboriginal and treaty rights; \$140.5 million for employer contributions to insurance plans for Public Service employees, largely due to an increase in health care and other insurance programs and provincial health payroll taxes; \$113 million for the provision of government office accommodation — additional space requirements of the government departments, increased costs and temporary space required to allow maintenance to the existing inventory of office space; and \$107.6 million to meet increased demand for ongoing programs and services, including the implementation of the Labrador Innu Comprehensive Healing Strategy.

Major decreases in the Main Estimates include the following: a decrease of \$5.4 billion in public debt interest and servicing costs; \$183.8 million due to the completion of the 2001 census of the population and the 2001 census of agriculture; \$133 million for the Canada Jobs Fund due to the June 2000 decision to close down the fund; and \$101.7 million in payments to international organizations relating to the encashment of notes by international development association in accordance with the Bretton Woods and Related Agreements Act and payments to International Monetary Funds, poverty reduction and growth facility.

Non-budgetary expenditures are outlays that result in changes to the composition of the financial aspects of the government. Non-budgetary transactions may be authorized through appropriations or through statute. In 2002-2003, they total approximately \$2 billion and are represented primarily by the payments to various international financial institutions.

On the non-budgetary side, there is a net change of \$200 million, with the major increase being \$223.4 million in payments to various international financial institutions and the major decrease being \$100 million related to the loans disbursed under the Canada Student Financial Assistance Act.

*[Translation]*

As I indicated earlier, we expect that the interim supply bill for the Main Estimates will be tabled in the House on or about March 19. That bill will seek some \$16.908 billion in interim funding out of the total \$56,3 billion in voted appropriations being requested in these Main Estimates.

216,2 millions de dollars pour répondre à des besoins opérationnels de base ou d'investissement, notamment pour les initiatives de recrutement, de maintien en poste et de formation; 169,8 millions de dollars pour la création du fonds pour l'adaptation des soins de santé primaires; 155,9 millions de dollars en contributions au nouveau programme stratégique d'infrastructure routière; 143,5 millions de dollars pour le programme d'accès aux pêches pour favoriser le transfert de permis de pêche aux pêcheurs autochtones et pour examiner les questions de développement économique durable et des droits des Autochtones ainsi que les droits issus de traités; 140,5 millions de dollars pour les cotisations d'employeur aux régimes d'assurance de la fonction publique. Cette hausse est essentiellement liée à une augmentation des coûts de soins de santé et d'autres régimes d'assurance, ainsi que des charges sociales provinciales pour la santé; 113 millions de dollars pour la distribution de locaux pour le gouvernement — espace supplémentaire requis par les ministères, hausse des coûts, espace temporaire nécessaire pour maintenir le parc immobilier; enfin, 107,6 millions de dollars pour répondre à la demande accrue des programmes et services permanents, notamment la mise en oeuvre de la Stratégie de guérison pour les Innus du Labrador.

Les principales réductions dans le Budget principal des dépenses sont les suivantes: 5,4 milliards de dollars en frais de services et d'intérêts de la dette publique; 183,8 millions de dollars en raison de la tenue du Recensement de la population de 2001 et du Recensement de l'agriculture de 2001; 133 millions de dollars du Fonds du Canada pour la création d'emplois, en raison de la décision prise en juin 2000 de supprimer le Fonds; enfin, 101,7 millions de dollars en paiements à des organismes internationaux pour l'encaissement de billets par l'association internationale de développement conformément à la Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes et pour les paiements à la facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance du Fonds monétaire international.

Les dépenses non budgétaires sont celles qui ont pour effet de modifier la composition des actifs financiers du gouvernement. Ces opérations peuvent être autorisées soit par des lois de crédits, soit par des lois existantes. En 2002-2003, les dépenses non budgétaires totalisent environ 2 milliards de dollars et sont surtout des paiements à différentes institutions financières internationales.

En ce qui concerne les dépenses non budgétaires, il y a une variation nette de 200 millions de dollars. L'augmentation principale est de 223,4 millions de dollars en paiements à diverses institutions financières internationales et la principale réduction est 100 millions de dollars en prêts accordés aux termes de la Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants.

*[Français]*

Comme je l'ai déjà souligné, nous prévoyons que le projet de loi sur les crédits provisoires pour le Budget principal des dépenses sera déposé vers le 19 mars. Ce projet de loi visera quelque 16,9 milliards de dollars en financement provisoire sur les 56,3 milliards de dollars en crédits votés et demandés dans le Budget principal des dépenses.



[English]

The remainder of the supply, some \$39.4 billion, will be sought from Parliament in June.

Mr. Chairman, honourable senators, that concludes my opening remarks. We would be pleased to try to answer any questions you may have.

**Senator Lynch-Staunton:** I have several questions, the first of which arises from your statement, Mr. Bickerton.

At the bottom of page 3, top of page 4, you say that certain requirements or initiatives were not sufficiently developed at the time the Main Estimates were finalized and that this includes other items announced in the budget.

Does that mean that there are items in the budget that have not been fully costed and that some refinement of the Minister of Finance's estimates must be made, which in turn might affect his figures quite shortly?

**Mr. Bickerton:** When the Minister of Finance tables his budget, he includes a variety of initiatives. He is dealing with departments to finalize the numbers for them. What we mean by that statement is that at the time we were putting the Main Estimates together there was still a requirement for the departments to outline to Treasury Board the nature of their expenditures, how they would organize their programs and how they would deliver the programs that are being announced in the budget.

The cost allocations included in the Minister of Finance's statements will not change, but Treasury Board, in pursuing its role, reviews all submissions for those types of program submissions, and they were not ready in time for inclusion in these Main Estimates.

**Senator Lynch-Staunton:** I think that clears the matter up.

I noticed that no reference was made to the Old Port of Montreal Corporation in the Main Estimates, although it has been seen previously. It was even in one of the supplementaries. What is the reason for that?

**Mr. Bickerton:** There is a Privy Council vote, under the Office of Infrastructure and Crown Corporations of Canada. We will be coming through Supplementary Estimates to provide resources for the Old Port of Montreal Corporation, if in fact they need it, but they were not ready at the time the Main Estimates were being put together.

**Senator Lynch-Staunton:** There are many items in the Main Estimates for next year that did not appear in previous years, which means they are new items. For instance, there is an item for the Federation of Canadian Municipalities, to develop a national guide to sustainable municipal infrastructure, \$5.385 million, nothing for the Estimates of 2001-02.

[Traduction]

Quant aux crédits qui restent, soit environ 39,4 milliards de dollars, le Parlement sera appelé à les approuver en juin.

Monsieur le président, honorables sénateurs, mon allocation s'arrête ici. Il nous fera maintenant plaisir de répondre à toutes vos questions.

**Le sénateur Lynch-Staunton:** J'ai plusieurs questions à vous poser, monsieur Bickerton, la première d'entre elles se rapportant à votre exposé.

Au bas de la page 3, et en haut de la page 4, vous nous dites que certaines exigences ou certaines initiatives n'avaient pas été bien arrêtées lorsqu'on a mis la dernière main au Budget principal des dépenses, et que cela englobe d'autres postes annoncés dans le budget.

Est-ce que cela signifie que le coût de certains postes budgétaires n'a pas été effectivement fixé et qu'il convient de peaufiner certaines estimations du ministre des Finances, ce qui pourrait très bientôt modifier les chiffres?

**M. Bickerton:** Lorsqu'il dépose son budget, le ministre des Finances fait figurer un certain nombre d'initiatives. Il traite avec les ministères pour arrêter avec eux les derniers chiffres. Ce que nous voulons dire dans notre exposé, c'est qu'au moment où nous mettons en place le Budget principal des dépenses, il reste encore aux ministères à préciser au Conseil du Trésor la nature de leurs dépenses, la façon dont ils envisagent de s'organiser et comment ils entendent administrer les programmes annoncés dans le budget.

Les affectations de crédits énoncées par le ministre des Finances ne changeront pas mais, dans le cadre de ses attributions, le Conseil du Trésor revoit toutes les demandes présentées au titre des différents programmes, et ses conclusions n'étaient pas prêtes au moment de l'élaboration du Budget principal des dépenses.

**Le sénateur Lynch-Staunton:** Voilà qui éclaircit la chose.

Je vois que l'on ne mentionne pas la Société du Vieux-Port de Montréal dans le Budget principal des dépenses, alors qu'il l'était auparavant. Il figurait même dans un des budgets supplémentaires. Quelle en est la raison?

**M. Bickerton:** Il s'agit d'un crédit du Conseil privé au titre de l'infrastructure de bureautique et des sociétés d'État du Canada. Nous fournirons des crédits à la Société du Vieux-Port de Montréal, si elle en a effectivement besoin, dans le cadre du budget supplémentaire des dépenses, mais cette société n'était pas prête lorsque le Budget principal des dépenses a été arrêté.

**Le sénateur Lynch-Staunton:** Le Budget principal des dépenses de la prochaine année comporte de nombreux postes qui n'apparaissent pas les années précédentes, ce qui signifie qu'il y a de nombreux éléments nouveaux. On trouve ainsi un poste correspondant à la Fédération canadienne des municipalités visant à la mise en place d'un guide national des infrastructures municipales durables, pour un montant de 5,385 millions de dollars, qui n'apparaissait pas dans le Budget des dépenses 2001-2002.

Just to give you another example, hoping that you will understand where I am going with this, on page 17-7 there are many items. This is under National Resources, support of electricity distributors to promote the sale of electricity from emerging renewable energy sources, \$3 million, and there is a contribution to the International Energy Agency Weyburn CO<sub>2</sub> Monitoring Project, \$1.6 million.

The Estimates have a number of items like that where the subject matters did not appear in the previous year. Have all these items for which spending approval is sought appeared before Parliament previously, either via the budget or via ministerial requests, or do they appear for the first time in the Main Estimates?

**Mr. Bickerton:** With respect to the first contribution that you identified, it was for resources transferred out of the Treasury Board Secretariat when the cabinet change took place in January.

Previously, the Minister of the Treasury Board was responsible for the infrastructure program. With the creation of the responsibilities for Minister Manley, we set up a separate department. If you look at the Treasury Board Secretariat's Estimates, you likely will find that that will be one item listed where it is not required in this upcoming fiscal year.

We are simply transferring resources from one organization to another. It had been tabled and included in previous Estimates.

**Senator Lynch-Staunton:** Can all of this be found in the notes in the book?

**Mr. Bickerton:** In the introduction to the Blue Book, and I do not have the specific reference, we did provide an explanation of the impact of the cabinet changes that took place in January, where we talked about the realignment of responsibilities, and that was one of them.

In the case of Natural Resources, those are new contribution programs; they are appearing for the first time. These would either have been approved by cabinet and subsequently endorsed by the Treasury Board, and it would have been a new program that they are launching this year, or is the first time they would appear in Main Estimates. I am afraid I cannot get any more specific than that, senator.

**Senator Lynch-Staunton:** Okay. That means that many of these programs are before Parliament for the first time via the Main Estimates?

**Mr. Bickerton:** That is correct, senator.

**Senator Lynch-Staunton:** Parliament, in effect, has no ability to discuss them, except through the Estimates or if the minister is willing to appear before the appropriate committee and expand on them.

Laissez-moi vous donner un autre exemple, pour que vous compreniez bien où je veux en venir. À la page 17-7 on voit apparaître de nombreux postes. Il s'agit des ressources nationales, de l'appui accordé aux distributeurs d'électricité, d'un montant de 3 millions de dollars, pour qu'ils puissent faire la promotion de la vente d'électricité tirée des nouvelles ressources d'énergie renouvelable, et il y a aussi une participation au projet Weyburn de contrôle du gaz carbonique, qui relève de l'Agence internationale de l'énergie, d'un montant de 1,6 million de dollars.

On retrouve, dans le Budget principal, des dépenses de ce type qui ne figuraient pas l'année précédente. Est-ce que tous ces postes de dépenses que l'on veut faire autoriser ont déjà été présentés auparavant au Parlement, soit dans le cadre du budget, soit au moyen de demandes ministérielles, ou est-ce qu'ils apparaissent ici pour la première fois dans le Budget principal des dépenses?

**M. Bickerton:** Pour ce qui est de la première affectation de crédits que vous avez mentionnée, elle résulte d'un transfert de ressources du Secrétariat du Conseil du Trésor lors du remaniement ministériel de janvier.

Jusqu'alors, le Conseil du Trésor était responsable du programme des infrastructures. Compte tenu des responsabilités qui ont été confiées au ministre Manley, nous avons mis en place un ministère distinct. En consultant le budget du Secrétariat du Conseil du Trésor, vous ne manquerez pas de constater qu'il y figurait un poste qui ne sera plus exigé lors du prochain exercice.

Nous nous contentons de transférer les ressources d'une organisation à une autre. Les chiffres ont été déposés et figurent dans les budgets antérieurs.

**Le sénateur Lynch-Staunton:** Est-ce qu'on peut trouver à ce sujet des notes dans le document budgétaire?

**M. Bickerton:** Lors de la présentation du Livre bleu, et je ne peux pas vous donner de référence précise, nous avons bien expliqué quelles étaient les répercussions du remaniement ministériel opéré en janvier en parlant d'une redistribution des responsabilités. C'est là une d'entre elles.

En ce qui a trait aux Ressources naturelles, il s'agit là d'un nouveau programme d'affectation de crédits; il apparaît pour la première fois. Soit il a été autorisé par le Cabinet et par la suite entériné par le Conseil du Trésor, soit il s'agit d'un nouveau programme lancé cette année, soit c'est un poste qui apparaît pour la première fois dans le Budget principal des dépenses. Je regrette de ne pas pouvoir vous donner davantage de précisions, sénateur.

**Le sénateur Lynch-Staunton:** Très bien. Il s'ensuit que nombre de ces programmes sont présentés au Parlement pour la première fois par l'intermédiaire du Budget principal des dépenses?

**M. Bickerton:** C'est cela, sénateur.

**Le sénateur Lynch-Staunton:** En somme, le Parlement n'a pas eu la possibilité d'en discuter, sauf dans le cadre des prévisions budgétaires ou encore si le ministre a accepté de comparaître devant le comité adéquat pour en exposer les détails.

**Mr. Bickerton:** Mr. Chairman, all of these contribution programs are within the legislative authority of the various ministers. In this case, it is Natural Resources, so it would be one of that minister's existing pieces of legislation that allows him to put this program forward.

**The Chairman:** Is there a statute governing the Infrastructure Canada program? I should know that. Did Parliament actually pass a bill?

**Mr. Bickerton:** Mr. Chairman, I do not know.

**The Chairman:** It is an exercise of the federal spending power that comes to the Estimates and the government decides. It is a tripartite program, is it not, involving the provinces and municipalities?

**Mr. Bickerton:** Yes, that is correct.

**The Chairman:** You refer on page 7 of your statement to the new Strategic Highway Infrastructure Program, \$155.9 million. Is there a statute governing that new program? What do we know about that program? What minister has responsibility for that?

**Mr. Bickerton:** The Minister of Transport has responsibility for that. This particular initiative was announced in the Speech from the Throne in October 1999. A new physical infrastructure program was announced, to enhance economic growth and improve the quality of life for Canadians. In the 2000 budget, \$2 billion was allocated to the initiative for the municipal component. The provincial highway component is \$600 million, the Strategic Highway Infrastructure Program.

**The Chairman:** Is that all we know about it, other than what might have appeared in press releases or announcements of various kinds? Is there a statute governing these?

**Mr. Bickerton:** No, I believe it was done within the legislative authority of the Minister of Transport.

**Senator Corbin:** I have a pointed question, and in this respect I ought to refer honourable senators to pages 4-24 and 4-25, Canadian Heritage and National Library.

I am sure honourable senators are all familiar with the latest of the unfortunate episodes affecting the National Library, including water, fire, and so on. The latest of these episodes occurred last week. In fact, there have been some 72 damaging incidents since they began recording them in 1993.

I notice that the Estimates do not show much growth. In fact, one could always interpret the figures we have before us as recessionary. That, of course, has to deal with normal salary increases, benefits, and so forth, which means that the mandate of the national librarian is put at grave risk. His mandate, if I may refresh our collective memories, is to collect, preserve and foster access to the collection.

**M. Bickerton:** Monsieur le président, tous ces programmes relèvent des attributions législatives des différents ministres. Dans ce cas, il s'agit des Ressources naturelles et ce sont donc les lois actuelles dont relève le ministère qui autorisent le ministre à présenter ce genre de programme.

**Le président:** Est-ce qu'il y a une loi qui s'applique au programme canadien des infrastructures? Je devrais le savoir. Est-ce que le Parlement a effectivement adopté une loi?

**M. Bickerton:** Je n'en sais rien, monsieur le président.

**Le président:** C'est l'application du pouvoir fédéral de dépenser qui découle du Budget principal des dépenses et c'est le gouvernement qui décide. C'est un programme tripartite, n'est-ce pas, qui implique aussi les provinces et les municipalités?

**M. Bickerton:** Oui, c'est bien ça.

**Le président:** Vous mentionnez, à la page 7 de votre mémoire, le nouveau Programme stratégique d'infrastructure routière, soit 155,9 millions de dollars. Est-ce qu'il est encadré par une loi? Que savons-nous au sujet de ce nouveau programme? Quel ministre en a la responsabilité?

**M. Bickerton:** C'est le ministre des Transports qui en est responsable. Ce projet précis a été annoncé en octobre 1999 dans le discours du Trône. On a annoncé à cette époque la mise en place d'un nouveau programme sur les infrastructures visant à renforcer la croissance économique et à améliorer la qualité de vie de la population canadienne. Dans le budget de l'an 2000, 2 milliards de dollars ont été affectés à ce volet municipal. Le volet correspondant aux routes provinciales se monte à 600 millions de dollars au titre du Programme stratégique d'infrastructure routière.

**Le président:** Est-ce là tout ce que nous savons à son sujet, à l'exception de ce que l'on a pu voir dans les communiqués de presse ou dans les différentes annonces qui ont été faites? Y a-t-il une loi qui régit le tout?

**M. Bickerton:** Non, je crois qu'on a agit dans le cadre des attributions du ministre des Transports.

**Le sénateur Corbin:** J'ai une question précise à poser et je renvoie à ce sujet les honorables sénateurs aux pages 4-24 et 4-25, Patrimoine canadien et Bibliothèque nationale.

Je suis persuadé que les honorables sénateurs sont tous au courant des derniers malheurs de la Bibliothèque nationale, inondation, incendie et autres désagréments. Le dernier événement malheureux est survenu la semaine dernière. On a en fait recensé 72 incidents depuis qu'on a commencé à en faire le compte en 1993.

Je relève qu'il ne se dégage pas beaucoup de croissance du Budget principal des dépenses. On pourrait même interpréter des chiffres qui nous sont présentés comme étant récessionnistes. Il n'en faut pas moins composer, bien entendu, avec les augmentations normales de salaires, des prestations, et cetera, ce qui signifie que le mandat de l'administrateur général de la Bibliothèque nationale est remis sérieusement en cause. Son

As a result of the latest incident, the national librarian threw up his arms and thought for a split second that perhaps he should resign. The situation has become impossible.

I do not think anyone here would care to go into a work environment where rubber boots and water vacuums are waiting for you, where overhead sewer pipes occasionally drip on your collections and work papers, and where some 10 or 12 freezers wait for another emergency to occur, and so on. I will not bother you with all the details.

However, honourable senators, there has been a significant decrease in the funds allocated to the National Library, thereby creating a handicap for the librarian in the proper performance of the duties that were assigned to him by Parliament so many years ago.

What is the explanation for all of this?

**Mr. Bickerton:** Mr. Chairman, I have the reference in front of me. There is a small increase being provided to the National Library.

**Senator Corbin:** What is the increase?

**Mr. Bickerton:** It is about \$500,000.

**Senator Corbin:** Is that out of \$36 million?

**Mr. Bickerton:** Yes. I am not aware that the national librarian has come into the Treasury Board as a result of the incidents that occurred recently. The National Library has an opportunity to do that, if in fact it is not able to respond or to reallocate priorities. Anything that is approved by ministers would be approved through Supplementary Estimates.

**Senator Corbin:** My understanding is that the national librarian has no direct access to Treasury Board, that he must go through the Department of Heritage Canada. That is a serious handicap in the assuming of his responsibilities and duties.

That has been the problem over the years. His alarm calls have not been taken seriously. There are intermediaries who do not even bother to go down there to determine the problem. When we talk about the public, we are talking about a network of 500 important libraries in Canada.

The current situation at the National Library, compared to the City of Toronto Library, for example, is a bloody shame. They do not even have the proper containers to preserve our newspaper collection, which is the most important collection of Canadian newspapers in the world. I visited the site yesterday. It is surrounded by the largest collection of fuel and gasoline oil tanks in Ottawa. That in and of itself poses an imminent threat. There was a fire in the hangar next door to that collection a month or two ago.

mandat, je le rappelle à tous ceux qui pourraient l'avoir oublié, est d'assembler et de préserver la collection tout en facilitant l'accès.

À la suite du dernier incident, l'administrateur général a levé les bras au ciel et a pensé un instant devoir démissionner. La situation est devenue insoutenable.

Je pense que personne n'aimerait aller travailler dans un endroit où il faut utiliser des bottes et des pompes, où les canalisations dégouttent à l'occasion sur les collections et sur les documents et où l'on a quelque 10 ou 12 chambres froides en attente en cas d'urgence. Je vous passe tous les détails.

Pourtant, honorables sénateurs, il y a eu une nette diminution des crédits affectés à la Bibliothèque nationale, ce qui empêche l'administrateur général de la Bibliothèque d'exercer convenablement ses attributions, qui lui ont été confiées par le Parlement il y a bien des années.

Comment peut-on expliquer tout cela?

**M. Bickerton:** Monsieur le président, j'ai les chiffres devant moi. La Bibliothèque nationale bénéficie d'une petite augmentation de crédits.

**Le sénateur Corbin:** De quel montant?

**M. Bickerton:** Il s'agit de quelque 500 000 \$.

**Le sénateur Corbin:** Sur un budget de 36 millions de dollars?

**M. Bickerton:** Oui. Je n'ai pas entendu dire que l'administrateur général de la Bibliothèque se soit présenté devant le Conseil du Trésor à la suite des incidents qui se sont produits récemment. La Bibliothèque nationale a la possibilité de le faire, si effectivement elle ne peut pas remédier aux conséquences d'un incident ou obtenir une réaffectation des priorités. Toute autorisation donnée par les ministres sera prise en compte dans les budgets supplémentaires des dépenses.

**Le sénateur Corbin:** Je crois comprendre que l'administrateur général de la Bibliothèque n'a pas directement accès au Conseil du Trésor, il doit passer par l'entremise du ministère de Patrimoine Canada. C'est un gros handicap lorsqu'il lui faut assumer ses devoirs et ses obligations.

C'est un problème qui se pose depuis des années. On n'a pas pris au sérieux ses avertissements. Il doit passer par des intermédiaires qui ne cherchent même pas à voir où est le problème. Sur le plan du service public, nous parlons ici d'un réseau de 500 bibliothèques importantes au Canada.

La situation actuelle de la Bibliothèque nationale est proprement inadmissible lorsqu'on la compare, par exemple, à celle de la Bibliothèque de Toronto. On ne dispose même pas des enceintes nécessaires pour préserver notre collection de journaux, qui est la plus importante collection de journaux canadiens au monde. Je me suis rendu hier sur le site. Il est placé au milieu du plus gros entrepôt de réservoirs de pétrole et d'essence à Ottawa. C'est là en soi un danger immédiat. Il y a un mois ou deux, un incendie s'est déclaré dans le hangar installé à côté de cette collection.

No one seems to be taking the urgent calls of the national librarian seriously. There seems to be blockage in the upper echelons. The figures you have given us this morning are indicative of this.

[*Translation*]

You are ignoring these urgent requests. It has been the case for some time now, and the problem goes beyond the current administrator of the National Library. The situation goes back at least ten years. I am taking advantage today of the rare opportunity given to us to bring this issue to the attention of Parliament officials via this committee. Would it be possible to get answers?

On the one hand, almost everyone, for the past 12 to 15 years, has been forced to show fiscal restraint. On the other hand, we have endangered our collective memory. If the administrator of the National Library publicly shares his concerns —, it is time for us to wake up, given that we are in charge of voting the government's budget and that we are responsible to ensure the law is respected. I would like to see your report, on the audit of these accounts, make definitive mention of these facts.

In the meantime, could the witnesses build a realistic and factual assessment of the National Library's budget, of the amount it has been granted over the past 10 or 12 years? We could then analyze the current situation with respect to the current needs the Library has. We could see the amounts available dissociated from inflation and economic factors that have a negative impact on the operations.

I would really like this message to be delivered to the appropriate people.

[*English*]

**Mr. Bickerton:** I would offer two comments, Mr. Chairman. We obviously do not have the information going back 10 years with us today. We will undertake to send that information to the committee soon.

In this fiscal year, the Treasury Board Secretariat received a request from the National Library for additional resources related to operational requirements. In the past year, they were getting an additional \$1 million to deal with preservation issues and some of the long-term IT needs. There will likely be a Supplementary Estimate this year for a continuation of that. However, I do not know whether that will meet all of the requirements put out by the national librarian.

Finally, the Treasury Board Secretariat has a policy of encouraging departments to prepare long-term capital plans to try to maintain the facilities they have in proper working order. Departments are encouraged to develop these and submit them to

Personne ne semble prendre au sérieux les appels d'urgence qui émanent de l'administrateur général de la Bibliothèque. Il semble qu'il y ait un blocage au plus haut niveau. Les chiffres que vous nous avez donnés ce matin en font foi.

[*Français*]

Vous faites la sourde oreille à ces demandes urgentes. Cela ne date pas d'hier et cela ne vient pas non plus de l'administrateur actuel de la Bibliothèque nationale. C'est une situation qui persiste depuis au moins une décennie. Je profite de cette rare occasion qui nous est donnée en comité aujourd'hui pour soumettre ce point à l'attention des officiels du Parlement. Serait-il possible d'obtenir des réponses?

Tout le monde, ou à peu près, depuis 12 ou 15 ans a été obligé de se serrer la ceinture. D'un autre côté, nous avons mis en péril notre mémoire collective. Si l'administrateur de la Bibliothèque nationale s'inquiète publiquement — il a fait des déclarations dans les journaux la semaine dernière encore —, il est temps que nous nous réveillions, nous qui sommes chargés d'approuver les crédits du gouvernement et de voir à ce que la loi soit respectée. Je voudrais bien que dans votre rapport sur l'étude de ces comptes, vous en fassiez mention de façon sérieuse.

Entre-temps, les témoins pourraient-ils tracer pour le comité un portrait réaliste et factuel du budget de la Bibliothèque nationale, des sommes qui lui ont été allouées depuis les 10 ou 12 dernières années? Nous pourrions ainsi comparer la situation actuelle par rapport aux demandes auxquelles elle est confrontée. Nous pourrions voir les sommes disponibles qui ne tiennent pas compte des facteurs inflationnistes et autres facteurs économiques qui ont un impact tout à fait négatif sur leur fonctionnement.

J'aimerais bien que le message soit porté à l'attention des personnes responsables.

[*Traduction*]

**M. Bickerton:** Je ferai deux observations, monsieur le président. Nous n'avons évidemment pas sur nous aujourd'hui tout le dossier, qui remonte à 10 ans. Nous ferons parvenir au plus tôt ces renseignements au comité.

Au cours de l'exercice, le Secrétariat du Conseil du Trésor a reçu une demande de crédits supplémentaires présentée par la Bibliothèque nationale au titre de ses besoins de fonctionnement. L'année dernière, elle a bénéficié de 1 million de dollars de crédits supplémentaires pour régler des problèmes de préservation et remédier à certains besoins TI à long terme. Il est probable que l'on poursuivra cette action cette année dans le cadre d'un budget supplémentaire des dépenses. Je ne sais pas, cependant, si l'on répondra ainsi à tous les besoins exprimés par l'administrateur général de la Bibliothèque nationale.

Enfin, le Secrétariat du Conseil du Trésor a pour politique d'inciter les ministères à élaborer des plans d'équipement à long terme pour s'efforcer de maintenir en état les installations dont ils disposent. Les ministères sont encouragés à élaborer de tels

Treasury Board. They will be considered in due course. A number of departments have done this, and some of the changes you see in the Estimates reflect adjustments related to that.

I do not know whether the Department of Heritage and/or the National Library have prepared such a plan.

**Senator Bolduc:** I have noticed, and not for the first time, that there is a fairly wide discrepancy with respect to Old Age Security costs. Each year, you come back with an increase of about 4 per cent. I have difficulty with that. A 4-per-cent error is a big one. This year, you ask for more than \$1 billion in transfers for Old Age Security, which amounts to 4 per cent. I do not understand that.

**Mr. Bickerton:** All of the forecasts related to the statutory programs are done based on the best information available. There is a cut-off for that, where we try to finalize the numbers. Over the course of my brief time here, I have seen that there have been changes up and down in a number of statutory programs, but it is usually done based on the best information available.

**Senator Bolduc:** This should be a fairly precise Estimate because it is based mainly on demographics. I know that there is the factor of income supplement, but a 4 per cent error is a huge one.

**Mr. Bickerton:** In the information used to forecast that, a number of adjustments are taken into account. When it is being done by Human Resources Canada, the factors taken into consideration include not only the number of beneficiaries but the average payments being made. At this point, that is the nature of the change that is being forecast for this particular statutory payment.

**Senator Cools:** My questions are related to those of Senator Corbin, but they deal with another aspect of what I would call the maintenance of our heritage. I am looking at page 4-20, Canadian Heritage, specifically the National Capital Commission. I have been following media reports recently and I have a gnawing sense that the National Capital Commission appears to have abandoned its stated policy of deferring to local government on land development issues.

I have been deeply concerned that the NCC seems to be pursuing a determined course of conflict and friction with local communities and local municipal bodies, particularly in the area of sales and transfers of what was formerly private property to private developers.

When I looked at this page, I noticed two things: first, revenues are listed at \$32,888,000; above that there is another item, real estate management and development, with expenditures in the

projets et à les présenter au Conseil du Trésor. Ces projets seront examinés en temps utile. Un certain nombre de ministères l'ont fait et certains changements que vous pouvez constater dans le Budget principal des dépenses en sont le reflet.

Je ne sais pas si le ministère du Patrimoine ou si la Bibliothèque nationale ont élaboré de tels projets.

**Le sénateur Bolduc:** J'ai constaté, et ce n'est pas la première fois, qu'il y a d'assez gros écarts en ce qui a trait aux coûts de la Sécurité de la vieillesse. Chaque année, vous nous présentez une augmentation de quelque 4 p. 100. J'ai du mal à le comprendre. Une erreur de 4 p. 100 est importante. Cette année, vous nous demandez plus de 1 milliard de dollars de transfert au titre de la Sécurité de la vieillesse, ce qui représente 4 p. 100. Je ne comprends pas.

**M. Bickerton:** Toutes les prévisions qui ont trait aux programmes législatifs sont faites en fonction des meilleurs renseignements disponibles. On fixe une limite lorsqu'on s'efforce d'arrêter définitivement les chiffres. Pendant le peu de temps que j'ai passé ici, j'ai pu constater que des changements étaient apportés à la hausse ou à la baisse dans un certain nombre de programmes législatifs, mais l'on procède généralement en tenant compte des meilleurs renseignements disponibles.

**Le sénateur Bolduc:** Cette prévision devrait être assez précise étant donné qu'elle s'appuie principalement sur la démographie. Je sais qu'il faut tenir compte du facteur correspondant au supplément du revenu, mais une erreur de 4 p. 100 est énorme.

**M. Bickerton:** On procède à un certain nombre d'ajustements en fonction des renseignements servant à effectuer les prévisions. Lors de l'intervention de Ressources humaines Canada, les facteurs pris en compte portent non seulement sur le nombre de bénéficiaires, mais aussi sur la moyenne des paiements. Voilà à ce moment-là quelle est la nature de la modification apportée dans les prévisions dans le cadre des paiements ainsi effectués en vertu de la loi.

**Le sénateur Cools:** Mes questions vont dans le même sens que celles du sénateur Corbin, mais elles portent sur un autre sujet que je qualifierai de maintien de notre patrimoine. Je vous renvoie à la page 4-20, qui a trait au Patrimoine canadien, et plus précisément à la Commission de la capitale nationale. J'ai suivi récemment les enquêtes effectuées par les médias et j'ai comme l'impression que la Commission de la capitale nationale semble avoir abandonné la politique qu'elle s'était donnée de s'en remettre aux administrations locales pour ce qui est de la question de l'aménagement des terres.

Je suis très préoccupée par le fait que la CCN semble avoir délibérément choisi de se heurter et d'entrer en conflit avec les municipalités et les autorités locales, notamment en matière de ventes et de transferts à des promoteurs privés de propriétés qui étaient jusqu'alors privées.

En consultant cette page, je constate deux choses: tout d'abord, que les recettes qui y sont inscrites se montent à 32 888 000 \$ et qu'il y a ensuite un autre poste de dépenses, celui de la gestion et

area of \$115 million. I have several questions, and you can deal with them as you see fit.

When I look at the revenue side, the \$32 million, what percentage of that projected revenue income for the next year is to be derived from the sale of real estate assets? What properties are involved, and how much net revenue will the NCC be projecting?

**Mr. Bickerton:** If I can respond to your first question, my understanding is that the revenues shown in this set of statements for the National Capital Region would not include any proceeds of sales. It would be regular programming and sale of items within the National Capital Commission.

**Senator Cools:** So that would be proceeds from the collections they take up on the canal and the different events that are run?

**Mr. Bickerton:** Yes, I believe that is the case.

**Senator Cools:** So there are no proceeds from real estate transfers here.

Let us move then to the expenditures. In respect of this question of the NCC in these conflicts with local communities and municipal bodies, I am wondering what portion of these projected expenditures are designated to pay lawyers, planners and other experts to prepare and testify, say, at the OMB hearings? I am trying to get some insights into this huge area that seems to be going on in our communities. It has been very well publicized and it seems to be eluding or escaping Parliament totally.

**Mr. Bickerton:** I do not have the specific details as to the makeup of the expenditures, but I can give you information in terms of the reasons for the increases. There was an overall increase of some \$34 million. You are quite correct, Senator Cools, in that most of it relates to the real estate management and development side of the business. The single largest increase in there is approximately \$46 million for capital funding for the revitalization of the LeBreton Flats, including site decontamination, roadwork servicing and the development of the site for the new Canadian War Museum.

There is another small increase related to collective bargaining for salary costs. There are two decreases, one of about \$11 million related to capital funding for the rehabilitation of Rideau Hall and another of just under \$3 million related to the selling of the loan to rehabilitate the Portage and Champlain Bridges. That brings it down to the \$34 million. If you wish, I will give you the information in terms of professional and special services monies for the NCC.

de la promotion immobilière, au titre duquel les dépenses sont de l'ordre de 115 millions de dollars. J'ai plusieurs questions à vous poser à ce sujet et vous pourrez y répondre dans l'ordre que vous voudrez.

Pour ce qui est des recettes, qui se montent à 32 millions de dollars, quel est le pourcentage des recettes prévues pour l'année prochaine qui doit être tiré de la vente de l'immobilier? Quelles sont les propriétés concernées et quelles sont les recettes nettes prévues par la CCN?

**M. Bickerton:** Pour répondre à votre première question, je crois savoir que les recettes qui figurent dans ces documents budgétaires correspondant à la région de la capitale nationale n'englobent pas le produit des ventes. Il doit s'agir des programmes courants et de la vente de biens au sein de la Commission de la capitale nationale.

**Le sénateur Cools:** Il s'agit donc là des recettes tirées du canal et des différentes manifestations qui sont organisées?

**M. Bickerton:** Oui, je crois que c'est le cas.

**Le sénateur Cools:** Il ne s'agit donc aucunement ici du produit des transferts immobiliers.

Passons donc maintenant aux dépenses. En ce qui a trait aux conflits entre la CCN et les municipalités ou les collectivités locales, je me demande quelle partie des dépenses prévues doivent être affectées à la rémunération des avocats, des planificateurs et d'autres spécialistes chargés de préparer les dossiers et de témoigner lors des audiences de l'OMB, par exemple? J'essaie de mettre le doigt sur toutes ces activités qui semblent proliférer au sein de nos collectivités. On en a beaucoup parlé et il semble qu'elles échappent totalement au Parlement.

**M. Bickerton:** Je n'ai pas tous les détails permettant de ventiler les dépenses, mais je peux vous donner les raisons des augmentations. Il y a eu une augmentation globale de quelque 34 millions de dollars. Vous avez tout à fait raison de dire, sénateur Cools, que la plupart de ces dépenses se rapportent à la gestion et à la promotion immobilière. Le principal poste de dépenses se monte à quelque 46 millions de dollars au titre des crédits d'équipement correspondant à la remise en valeur des plaines LeBreton, notamment en ce qui a trait à la dépollution du site, à la viabilité et à l'aménagement du terrain du nouveau Musée canadien de la guerre.

Il y a une autre petite augmentation correspondant aux coûts salariaux dus à la convention collective. Il y a deux diminutions, une de quelque 11 millions de dollars au titre des crédits d'équipement correspondant à la remise en état de Rideau Hall, et une autre d'un peu moins de 3 millions de dollars correspondant à la cession du prêt devant permettre de rénover les ponts Champlain et du Portage. Cela ramène le total à 34 millions de dollars. Si vous le souhaitez, je pourrais vous donner des précisions en ce qui concerne les frais de services professionnels et spéciaux affectés à la CCN.

**Senator Cools:** While you are looking at that, perhaps you could also give us an idea of the number of properties that are soon to be designated for sale. I have been following this pretty closely. It occurred to me that we really know very little about the NCC. It seems to be a mystery that needs to be shared.

**Mr. Bickerton:** We will attempt to provide the clarification, Mr. Chairman.

[*Translation*]

**Senator LaPierre:** The issues I would like to address concern the Library and the National Archives. I am aware of the situation since I am a consultant with the minister of the Library and the National Archives.

[*English*]

Having chaired the committee after the English report to bring about the unity of both institutions, for all kinds of reasons that the English report suggests — I just wanted to make that point.

I should also like to say that both the National Archives and the National Library, if I remember correctly, did not receive additional monies arising out of the digitalization project, which is run out of Canadian Heritage. Unless the structure of the institutions are changed, they become a single Crown corporation and the building is transferred to someone else with a new building built here or in Gatineau, we will never resolve the existing problems in the library. I wanted to make that point. I have made it to the Minister of Finance often. I do not think it should be made to the Treasury Board, since they merely administer funds.

While I have the floor, if I may ask, as a non-member of this committee, I understand you are responsible for the control of the expenditures — the expenditure operation?

**Mr. Bickerton:** Yes.

**Senator LaPierre:** People have been asking me for 40 years: Why is it that every year the Auditor General finds disasters with respect to the control of government expenditures?

**Mr. Bickerton:** Mr. Chairman, I have been there for about nine months. I do not think I have all of the answers at this point in time.

**Senator Cools:** Mr. Chairman, these officials before us should not be answering for the Auditor General.

**Senator LaPierre:** I just wanted to know why this happens. Is it because people count things in a manner different than the Auditor General? If there is no answer, that is fine; I will keep telling them there is no answer.

**Le sénateur Cools:** Si vous vous penchez sur la question, vous pourriez peut-être nous donner une idée du nombre de propriétés qui seront bientôt affectées à la vente. J'ai suivi la question d'assez près. Je me suis aperçu que nous connaissons en fait très peu de choses au sujet de la CCN. Il semble qu'il y ait là un mystère qu'il nous faut éclaircir.

**M. Bickerton:** Nous nous efforcerons de vous donner ces éclaircissements, monsieur le président.

[*Français*]

**Le sénateur LaPierre:** Les remarques que je voulais faire concernent la Bibliothèque et les Archives Nationales. Je connais un peu la situation puisque je suis un consultant de la ministre sur la Bibliothèque et les Archives Nationales.

[*Traduction*]

Après avoir présidé le comité institué à la suite du rapport publié en anglais pour unifier ces deux institutions, pour toutes sortes de raisons avancées par le rapport en anglais — je voulais simplement que la chose soit précisée.

Je tiens aussi à ajouter que ni les Archives nationales, ni la Bibliothèque nationale, si je me souviens bien, n'ont bénéficié de crédits supplémentaires au titre du projet de numérisation, qui est administré par Patrimoine Canada. À moins que l'on ne modifie la structure des institutions, qu'il n'y ait plus qu'une seule société d'État et que le bâtiment soit transféré à quelqu'un d'autre, un nouvel édifice étant construit ici même ou à Gatineau, on ne résoudra jamais les problèmes actuels de la bibliothèque. Je tenais à ce que ce soit dit. J'en ai souvent parlé au ministre des Finances. Je ne pense pas qu'il faille soumettre la question au Conseil du Trésor, parce que ce ministère se contente d'administrer les crédits.

Je ne suis pas membre de ce comité et, pendant que j'ai la parole, j'aimerais vous demander si j'ai raison de penser que vous êtes chargés du contrôle des dépenses — le volet des dépenses?

**M. Bickerton:** Oui.

**Le sénateur LaPierre:** Voilà 40 ans que les gens me posent la question: comment se fait-il que, tous les ans, le vérificateur général relève des situations catastrophiques en ce qui a trait au contrôle des dépenses du gouvernement?

**M. Bickerton:** Monsieur le président, voilà neuf mois que j'occupe ce poste. Je ne pense pas être en mesure pour l'instant d'avoir toutes les réponses.

**Le sénateur Cools:** Monsieur le président, les fonctionnaires qui témoignent ici ne devraient pas avoir à répondre pour la vérificatrice générale.

**Le sénateur LaPierre:** Je voulais simplement savoir pourquoi il en est ainsi. Est-ce parce que les responsables ne comptabilisent pas les postes de la même manière que le vérificateur général? Tant pis si je n'obtiens pas de réponse; je continuerai alors à dire aux gens qu'il n'y a pas de réponse.



**The Chairman:** A question that someone should ask and get an answer to eventually is why the National Library building has been springing leaks all over the place. That is not the most ancient federal building in Ottawa, not by a long shot. Was it badly constructed in the first place? Have they tried to cut corners on the maintenance? What is the problem? I do not know. I have not seen an explanation anywhere.

**Senator Banks:** I am sure that our guests are tired of hearing about the library, but that subject will lead to the subject of my other questions.

If there were a balance sheet — and I know there is not — in which we counted assets, the assets of the National Library and the National Archives would be inestimable. They are priceless. There is no way to ascribe to them a specific value. I would hope that you might suggest to your colleagues that, if there were a fund someplace in nicely measurable dollars that was somehow being placed at grave risk to the national interest, Treasury Board would be exceedingly concerned about it, as would others, and that it would direct its glaring attention to the question.

That is what is happening. We have a national asset of inestimable worth, which is not that easily counted or accounted for. If you asked 50 different experts, they would give you 50 different evaluations of it. It is at risk, exactly the same as if some specific fund were at risk.

I hope you will take our concerns back to your colleagues at Treasury Board so that when they are dealing with these questions and with ministers with regard to those appropriations such questions can be at least in the mind.

My question has to do with the general subject of the scrutiny of Parliament as it applies to spending authority. I understand that for practicality of operation there has to be a great deal of spending authority vested in the government and the cabinet. They have to be able to respond immediately to emergent situations.

Let us take last year's example, where the Minister of Transport, I think it was, following September 11 fairly quickly announced I believe it was \$160 million in aid to airlines. He did so under the aegis of the Aeronautics Act, which permits him to do that. At least, it says it does.

**Senator Lynch-Staunton:** Someone said it does.

**Senator Banks:** If you read far down in it, it says that he can spend money to obtain those objects. Such things cannot be anticipated, of course. I have a concern about the extent of money that is spent in that way and the very tiny portion of money that we spend, \$170-odd billion, that is non-statutory. How far ought those statutes go in allowing expenditures that are approved after the fact, if at all, by Parliament?

**Le président:** Il y a une question que l'on doit se poser et à laquelle il faudra bien obtenir une réponse, c'est pourquoi il y a tant de fuites d'eau dans l'édifice de la Bibliothèque nationale. C'est loin d'être le bâtiment fédéral le plus vieux d'Ottawa. A-t-il été mal construit au départ? A-t-on cherché à rogner sur l'entretien? Où se situe le problème? Je n'en sais rien. Je n'ai vu d'explication nulle part.

**Le sénateur Banks:** Je suis sûr que nos invités en ont par-dessus la tête d'entendre parler de la Bibliothèque, mais c'est sur ce point que va porter encore ma prochaine question.

Si nous établissions un bilan — et je sais qu'il n'y en a pas — dressant la liste des éléments d'actif, ceux de la Bibliothèque et des Archives nationales seraient inestimables. Ils n'ont pas de prix. Il est impossible de leur assigner une valeur quelconque. J'espère que vous êtes en mesure de faire comprendre à vos collègues que s'il y avait quelque part un fonds évalué précisément en dollars et auquel on ferait en quelque sorte courir de gros risques du point de vue des intérêts de la nation, le Conseil du Trésor, comme les autres intervenants, s'en inquiéterait fortement et ne manquerait pas d'étudier de près la question.

C'est bien la situation dans laquelle nous nous trouvons. Nous avons là un actif national d'une valeur inestimable, qui n'est pas facile à apprécier ou à comptabiliser. Faites-le évaluer par 50 experts, ils vous donneront 50 avis différents. Il court un risque, exactement comme on ferait courir un risque à une somme d'argent bien déterminée.

J'espère que vous ferez part de nos préoccupations à vos collègues du Conseil du Trésor pour qu'ils tiennent compte de ce genre de problèmes lorsqu'ils traiteront de ces questions d'affectation de crédits avec les ministres.

Ma question se ramène de manière générale à l'examen auquel procède le Parlement lorsqu'on accorde des autorisations de dépenses. Je comprends bien que, pour des raisons pratiques, il convient de déléguer au gouvernement et au conseil des ministres une bonne part des autorisations de dépenses. Il faut qu'ils puissent réagir immédiatement en cas d'urgence.

Prenons l'exemple de l'année dernière, lorsque le ministre des Transports, je crois que c'était lui, a annoncé presque immédiatement après le 11 septembre une aide de 160 millions de dollars, il me semble, aux sociétés de transport aérien. Il l'a fait dans le cadre de la Loi sur l'aéronautique, qui l'autorise à procéder ainsi. Du moins, c'est ce qui est dit.

**Le sénateur Lynch-Staunton:** Quelqu'un l'a dit.

**Le sénateur Banks:** En consultant bien le texte, on peut voir que ses dispositions permettent d'affecter de l'argent dans un tel but. On ne peut pas prévoir à l'avance ce genre de chose, bien entendu. La quantité d'argent dépensé de cette manière me préoccupe, de même que la très petite quantité d'argent, quelque 170 milliards de dollars, qui ne sont pas des dépenses législatives. Jusqu'à quel point peut-on permettre que ces lois nous autorisent à engager des dépenses qui ne sont entérinées qu'après coup, si tant est qu'elles le soient, par le Parlement?

I believe my concern is a general one that some of my colleagues will share. I am satisfied with the answer with respect to the airline spending, but there are other expenditures made under what appears to be statutory expenditures that are odd.

I would like to ask you about an area on which we will address our concerns later, that is, contingency votes. Everybody must have a contingency if they are operating anything. How does that work? What proportion of the budget is contingency? Is there an envelope around it? Is there a limit to it? Is it actually sitting someplace? Is it the Treasury Board that decides who has access to monies to be spent under a contingency vote?

**Mr. Bickerton:** Mr. Chairman, I think in this particular case the items under statutory authorities are all passed through separate legislation through Parliament. That is where they derive their spending authority.

**Senator Banks:** I understand. Are there any parameters around that spending? I understand we have to make a law this year to establish this program, and that in future years it may cost some more money, but is there any limit to the increases under statutory spending?

**Mr. Bickerton:** Mr. Chairman, each statute is different. Each statute has the objectives of the statute and whatever requirements the government in sponsoring it is putting in place, and those monies are approved. I do not know whether there are statutory limitations in terms of time or dollars. I suppose there are.

If I could move on to your question about the contingency vote, there is a contingency vote within the Treasury Board Secretariat. It has been around almost since Confederation in one form or another. This particular one is one that is voted every year. It shows up in the Treasury Board Secretariat Estimates. It currently stands at \$750 million. It has vote wording that permits the government to make temporary advances for emergencies, minor miscellaneous and unforeseen. It is being dealt with by departmental submissions to the Treasury Board, and they make the decisions as to what amounts will be approved. We then put them in the Supplementary Estimates at the first opportunity. That has been the practice now for many decades.

**Senator Banks:** If I understand what you have just said, the amount of the contingency fund is in part arrived at, as opposed to being picked out of the air, by things that are anticipated, because you said that ministers come and make submissions, and on the basis of those submissions the contingency vote is made. Therefore, at least part of that \$750 million, which I think is a modest amount in respect of the budget — it is under 5 per cent — is determined by expenditures that are in some way anticipated.

J'ai l'impression qu'il s'agit là d'une préoccupation d'ordre général que partagent certains de mes collègues. Je me félicite de l'action entreprise au sujet des sociétés de transport aérien, mais il y a d'autres dépenses effectuées en vertu de certaines lois qui me paraissent étranges.

J'aimerais aborder un sujet sur lequel nous vous ferons part de nos préoccupations plus tard, en l'occurrence celui des crédits d'urgence. Tout administrateur fait face à des situations d'urgence. Comment opère-t-on dans ce cas? Quelle est la part du budget qui correspond à des situations d'urgence? Y a-t-il une enveloppe à ce sujet? Est-ce que l'on a prévu des limites? Est-ce que cet argent se trouve effectivement dans un compte quelconque? Est-ce que c'est le Conseil du Trésor qui décide qui peut avoir accès à l'argent dépensé au titre d'un crédit d'urgence?

**M. Bickerton:** Monsieur le président, je crois que dans ce cas précis les différents postes relevant d'une autorité législative sont tous adoptés dans le cadre des différentes lois déposées devant le Parlement. C'est cela qui justifie les autorisations de dépenses.

**Le sénateur Banks:** Je comprends. Y a-t-il d'autres paramètres entourant les dépenses? Je comprends qu'il faut adopter une année donnée une loi pour établir tel ou tel programme et que lors des années ultérieures, ce programme va éventuellement coûter davantage d'argent, mais y a-t-il une limite imposée aux augmentations de dépenses de type législatif?

**M. Bickerton:** Monsieur le président, chaque loi comporte un régime différent. Chaque loi se fixe des objectifs et le gouvernement met en place différents critères permettant d'autoriser les crédits. Je ne sais pas si les montants sont limités en vertu de la loi. J'imagine qu'ils le sont.

Pour répondre à votre question concernant les crédits d'urgence, il y a un crédit d'urgence au sein du Secrétariat du Conseil du Trésor. Sous une forme ou sous une autre, il existe pratiquement depuis l'établissement de la Confédération. Ce crédit en particulier est adopté tous les ans. Il figure dans le budget des dépenses du Secrétariat du Conseil du Trésor. À l'heure actuelle, il se monte à 750 millions de dollars. La définition de ce crédit permet au gouvernement de faire des avancements temporaires dans les cas d'urgence, pour les dépenses diverses et en cas d'imprévus. Les ministères présentent à cet effet des demandes au Conseil du Trésor et l'on détermine les montants qui doivent être autorisés. Ces sommes sont alors consignées dans les meilleurs délais dans les budgets supplémentaires des dépenses. C'est la pratique depuis maintenant de nombreuses décennies.

**Le sénateur Banks:** Si je comprends bien ce que vous venez de nous dire, les sommes consignées dans le fonds d'intervention d'urgence, plutôt que d'être prises au hasard, sont en partie arrêtées en fonction d'événements prévus à l'avance, puisque vous nous indiquez que les ministres viennent présenter des demandes et qu'on leur accorde des crédits d'urgence en fonction de celles-ci. Par conséquent, une partie au moins de ces 750 millions de dollars, somme qui me paraît assez faible par rapport à l'ensemble du budget — c'est moins de 5 p. 100 — correspond à des dépenses qui, d'une certaine façon, ont été prévues.

**Mr. Bickerton:** Mr. Chairman, the nature of the vote is that it should be unforeseen or unanticipated. The particular vote stands at \$750 million. I think it was increased two or three years ago to that level. Historically, in the Treasury Board, we have looked at trying to keep that figure somewhere between 1 per cent and 1.5 per cent of voted items. It does allow the government some flexibility. There are criteria in place for judging the amounts of money that can be drawn out of it. All of these are considered by the Treasury Board ministers based on requests from departments, including the one for support to the airline industry that took place last fall.

Mr. Chairman, when the Supplementary Estimates are tabled and passed through Parliament, that is an authority again through the vote wording of the Treasury Board contingency vote that those monies are then returned to the Treasury Board and can be reused and the appropriations are provided through Supplementary Estimates to the departments concerned.

**The Chairman:** As you know, we will do a study on that very vote. We have been collecting and I think distributing some material to aid us in our work.

**Senator Bolduc:** The discretionary amount that is budgeted is about \$56 billion, and we are talking here of about \$750 million, about 2 per cent, the other one being the statutory expenditures that are already set out.

**Mr. Bickerton:** I really cannot argue with that. I will take the senator's word, of course.

**Senator Callbeck:** I am not a member of this committee, but having just looked over this book in the last few minutes there are several things I would like to ask about.

In your presentation, you mentioned a major decrease, \$100 million, related to the loans distributed under the Canada Student Financial Assistance Act. Could you explain that?

**Mr. Bickerton:** Mr. Chairman, that particular one relates to the Canada Student Loans Financial Assistance Act. The department was to change the number it expects to spend, using better information to forecast the volume of student loans.

Historically, there is a provision in there for the number of students we anticipate will proceed to student loans. We have found over the last little while that only about 90 per cent of the students that are applying actually proceed to a student loan. We are able to make adjustments based on this.

The 2002-2003 forecast is more accurate since it is based on the volume of loans that are likely to be negotiated with students. We figure it could be somewhere in the order of about 470,000 student loans or loan certificates, valued at about \$1.8 billion. This is a forecast prepared by the department based on its forecasting tools.

**M. Bickerton:** Monsieur le président, par nature, ce crédit s'applique à des dépenses qui doivent être imprévues ou fortuites. Ce crédit se monte précisément à 750 millions de dollars. Je crois qu'il a été augmenté il y a deux ou trois ans pour être porté à ce niveau. Traditionnellement, nous nous sommes efforcés au Conseil du Trésor de faire en sorte que ce chiffre se situe entre 1 et 1,5 p. 100 de l'ensemble des crédits. Le gouvernement dispose ainsi d'une certaine marge de manoeuvre. Des critères ont été mis en place pour déterminer les montants qui peuvent être prélevés sur ce crédit. Tous ces montants sont examinés par les ministres du Conseil du Trésor à la demande des ministères, et ce fut le cas pour celui de la subvention accordée cet automne à l'industrie du transport aérien.

Monsieur le président, lorsque les Budgets supplémentaires des dépenses sont déposés et adoptés par le Parlement, on restitue à nouveau des crédits d'urgence au Conseil du Trésor en vertu d'une affectation de crédits et il est alors possible de les réutiliser et de les affecter au ministère concerné dans le cadre de budgets supplémentaires des dépenses.

**Le président:** Vous n'ignorez pas que l'on va étudier précisément ce crédit. Nous avons rassemblé des documents et je pense que nous allons les distribuer pour faciliter notre travail.

**Le sénateur Bolduc:** Le montant discrétionnaire qui est prévu au budget est de quelque 56 milliards de dollars alors que nous parlons ici d'environ 750 millions de dollars, soit quelque 2 p. 100, le reste correspondant aux dépenses législatives déjà établies.

**M. Bickerton:** Je ne peux pas vraiment contester ce chiffre. Je crois bien entendu le sénateur sur parole.

**Le sénateur Callbeck:** Je ne suis pas membre de ce comité, mais j'aimerais poser un certain nombre de questions après avoir consulté pendant quelques minutes le document qui est devant nous.

Vous avez fait état dans votre exposé d'une importante diminution, se montant à 100 millions de dollars, au titre des prêts accordés aux termes de la Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants. Pouvez-vous nous donner des précisions?

**M. Bickerton:** Monsieur le président, ce crédit relève plus précisément de la Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants. Le ministère a décidé de modifier le montant d'argent qu'il s'apprête à dépenser après avoir affiné ses prévisions concernant le montant des prêts d'étudiants accordés.

Traditionnellement, on prévoit le montant des prêts qui vont être effectivement accordés aux étudiants. Nous avons constaté depuis un certain temps que 90 p. 100 seulement des étudiants qui demandent un prêt s'en prévalent effectivement. Nous avons pu rectifier les chiffres en conséquence.

La prévision pour 2002-2003 est plus précise étant donné qu'elle table sur le montant des prêts qui vont vraisemblablement être négociés avec les étudiants. Nous estimons que ce sera de l'ordre de 470 000 prêts ou certificats de prêt pour étudiants, d'un montant de quelque 1,8 milliard de dollars. C'est une prévision effectuée par le ministère en fonction des outils dont il dispose.

**Senator Callbeck:** In other words, there are no changes being made to the program. It is just that the students are not taking up the amount of money that was in the budget; is that right?

**Mr. Bickerton:** Mr. Chairman, that is a correct statement.

**Senator Callbeck:** On page 7-2, there is the total figure for equalization in the CHST. Where can I get the breakdown of that?

**The Chairman:** What breakdown are you looking for, senator?

**Senator Callbeck:** The breakdown for provinces.

**The Chairman:** It is certainly available. We are now preparing a report on equalization.

**Mr. Bickerton:** Mr. Chairman, I am not sure I have the breakdown by province. The breakdown is provided by the Minister of Finance in his budget. There may be more information there.

**Senator Callbeck:** In the budget documents?

**Mr. Bickerton:** That is correct.

**Senator Callbeck:** With regard to the CBC, the projected revenue for last year was at \$528 million. This year it is at \$455 million. Why would there be such a reduction?

**Mr. Bickerton:** Mr. Chairman, I would like my colleague Laura Danagher to answer that question.

**Ms Laura Danagher, Senior Director, Expenditure Operations, Treasury Board Secretariat:** In my previous life I worked for the Canadian Broadcasting Corporation so I am familiar with how they do their revenue forecast. For the current fiscal year, they had a one-time programming event, the Olympics, in Salt Lake City. Thus, you will see a decrease in their revenue forecast because that event does not occur again in 2002 and 2003.

As well, the corporation has been reducing its commercial airtime. For example, with respect to *The National*, commercials have been reduced by 50 per cent. As well, some of their prime-time programming slots are commercial free at this point in time.

That is the major reason for the change.

**Senator Callbeck:** Is the \$528 million figure in the budget for 2001-2002 fairly accurate?

**Ms Danagher:** Generally, the CBC reviews its revenue forecasts for the last five months of the year. They do it on a monthly basis. I was speaking to them last week and they said they are still within 5 per cent of that target.

**Senator Callbeck:** Is the CBC planning to continue this trend of cutting back on commercials?

**Ms Danagher:** They have been, yes. I think the biggest impact will be in 2002-2003. After that, there should not be as much of a drop.

**Le sénateur Callbeck:** Autrement dit, aucune modification n'est apportée au programme. Cela s'explique tout simplement par le fait que les étudiants ne se prévalent pas de la quantité d'argent prévue au budget; c'est bien ça?

**M. Bickerton:** Oui, monsieur le président, c'est bien ça.

**Le sénateur Callbeck:** À la page 7-2 figure le montant total de la péréquation correspondant au TCSPS. Où puis-je me procurer la ventilation détaillée de ce chiffre?

**Le président:** De quelle répartition parlez-vous, sénateur?

**Le sénateur Callbeck:** De la répartition selon les provinces.

**Le président:** On peut certainement l'obtenir. Nous sommes en train d'élaborer un rapport sur la péréquation.

**M. Bickerton:** Monsieur le président, je ne suis pas sûr de disposer de la répartition selon les provinces. Cette répartition est fournie par le ministre des Finances dans son budget. Il se peut qu'il y ait là davantage de précisions.

**Le sénateur Callbeck:** Dans les documents budgétaires?

**M. Bickerton:** Oui, c'est cela.

**Le sénateur Callbeck:** Les recettes prévues de Radio-Canada se montaient l'année dernière à 528 millions de dollars. Cette année, elles sont de 455 millions de dollars. Pourquoi une telle diminution?

**M. Bickerton:** Monsieur le président, je vais demander à ma collègue Laura Danagher de répondre à cette question.

**Mme Laura Danagher, directrice principale, Opération des dépenses, Secrétariat du Conseil du Trésor:** Dans une vie antérieure, j'étais à l'emploi de Radio-Canada et je sais donc bien comment cette société établit ses prévisions de recettes. Lors de l'exercice actuel, elle avait programmé un événement exceptionnel, soit les Jeux olympiques de Salt Lake City. Ses prévisions de recettes vont donc diminuer parce qu'un tel événement ne se reproduira pas en 2002 ou en 2003.

De plus, cette société a réduit son temps de publicité. Ainsi, pour l'émission *The National*, les annonces publicitaires ont diminué de moitié. Par ailleurs, certaines émissions diffusées à l'heure actuelle aux heures de grande écoute ne comportent aucune publicité.

C'est la principale raison de ce changement.

**Le sénateur Callbeck:** Est-ce que le chiffre de 528 millions de dollars prévu au budget 2001-2002 est raisonnablement exact?

**Mme Danagher:** De manière générale, Radio-Canada revoit ses prévisions budgétaires pour les cinq derniers mois de l'année. Elle le fait chaque mois. Je parlais la semaine dernière à ses responsables et ils m'ont dit que pour l'instant, l'écart par rapport à cet objectif reste dans une fourchette de 5 p. 100.

**Le sénateur Callbeck:** Est-ce que Radio-Canada envisage de continuer à réduire la quantité de publicité?

**Mme Danagher:** Oui, effectivement. Je pense que les principales répercussions se feront sentir en 2002-2003. Après cela, la baisse ne devrait pas être aussi sensible.

**Senator Lynch-Staunton:** Just to finish on our previous discussion, am I to understand, then, that there are in the Main Estimates new programs and requests for new spending authorities that are justified by an interpretation given to ministerial authority? I do not agree that the Aeronautics Act justified \$160 million to help those affected, that is, airlines and others. However, that is a discussion for another day.

My basic question concerns ministerial authority. Is it such that the department can include in the Estimates a request for funds for new programs and the only time Parliament can discuss those programs is once the Estimates are before it?

**Mr. Bickerton:** Mr. Chairman, I should would like to go back to the comment that was made earlier about the new contribution programs under Natural Resources. I believe those would have been provided or approved under the auspices of the Energy Efficiency Act. It would allow the minister to put contribution programs in place to deal with items that fall into that piece of legislation.

It is not a case where they can do it for any purpose. There must be a foundation based in legislation for the program that they will be putting in place. They then make submissions to either cabinet, in the case of new funding, or to the Treasury Board, for contribution programs to which they either want to reallocate money or there are other sources of funds. They are all considered by the Treasury Board ministers prior to being included in the Main Estimates, or the Supplementary Estimates for that matter.

**Senator Lynch-Staunton:** If there is a specific piece of legislation that authorizes that, then I go along with that completely.

To get back to the \$160 million for the airlines and others affected by September 11, that authorization was under the Aeronautics Act, was it not?

**Mr. Bickerton:** I believe you are correct, senator.

**Senator Lynch-Staunton:** Although this might be a discussion for another time, my impression is that some of these acts are written in such a general way that they probably give departments more latitude than Parliament intended. However, that is Parliament's responsibility, which is not a topic of discussion for today.

As you said, Mr. Chairman, we will get to this on another occasion.

My last question is specific. Not being a traditionalist, however, I believe in supporting long-term traditions, one of which is having Lieutenant-Governors. I notice on page 4-6 that grants to Lieutenant-Governors toward deferring the cost of travel, et cetera, are being decreased. I am wondering whether

**Le sénateur Lynch-Staunton:** Pour en finir avec notre discussion précédente, dois-je comprendre, par conséquent, qu'il y a dans le Budget principal des dépenses de nouveaux programmes et de nouvelles demandes visant à obtenir de nouvelles autorisations de dépenses qui sont justifiées par une interprétation du pouvoir ministériel de dépenser? Je ne suis pas d'accord pour dire que la Loi sur l'aéronautique justifie que l'on accorde 160 millions de dollars pour aider les groupes concernés, les sociétés de transport aérien et d'autres. Toutefois, nous en reparlerons un autre jour.

Ma question s'applique avant tout au pouvoir ministériel de dépenser. Est-il de telle nature que les ministères peuvent faire figurer dans les prévisions budgétaires une demande de financement de nouveaux programmes et que le Parlement ne pourra en discuter qu'une fois que ces prévisions budgétaires lui seront présentées?

**M. Bickerton:** Monsieur le président, je vous renvoie au commentaire qui a été fait tout à l'heure au sujet des nouveaux programmes d'affectation de crédits dans le cadre des Ressources naturelles. Je pense que ces montants ont été fournis ou autorisés dans le cadre de la Loi sur l'efficacité énergétique. Cette loi autorise le ministre à mettre en place des programmes de contribution dans tous les domaines qui relèvent de ses attributions.

Il ne s'agit pas ici d'agir en fonction d'un objectif quelconque. Il faut que le programme que l'on met en place s'inscrive dans la loi. Il faut ensuite présenter des demandes au conseil des ministres et, lorsqu'il s'agit de crédits nouveaux, au Conseil du Trésor, au titre des programmes de contribution auxquels on veut réaffecter de l'argent ou qui doivent faire l'objet de nouvelles sources de financement. Toutes ces demandes sont examinées par les ministres du Conseil du Trésor avant d'être insérées dans le Budget principal des dépenses, ou encore dans les budgets supplémentaires.

**Le sénateur Lynch-Staunton:** S'il y a un texte de loi précis qui autorise cette façon de procéder, je suis alors tout à fait d'accord.

Pour en revenir aux 160 millions de dollars qui ont été accordés aux sociétés de transport aérien et à d'autres intervenants affectés par le 11 septembre, l'autorisation a été accordée en fonction des dispositions de la Loi sur l'aéronautique, n'est-ce pas?

**M. Bickerton:** Oui, vous avez raison, sénateur.

**Le sénateur Lynch-Staunton:** Même si ce n'est pas le moment d'engager ce genre de discussion, j'ai l'impression que certaines de ces lois sont rédigées d'une façon tellement vague qu'elles confèrent aux ministères davantage de latitude que le Parlement n'en avait prévue. Toutefois, cela relève de la responsabilité du Parlement, et il ne s'agit pas d'en discuter aujourd'hui.

Comme vous venez de le dire, monsieur le président, nous en reparlerons à une autre occasion.

Ma dernière question porte sur un point précis. Je ne suis pas un traditionaliste, mais je suis cependant en faveur des traditions établies de longue date, dont celles des lieutenants-gouverneurs. Je relève à la page 4-6 que les subventions qui permettent de rembourser aux lieutenants-gouverneurs le coût de leurs

those amounts are a net decrease or whether there is a change in the accounting and the decrease can be found elsewhere so that they are back to what they were before.

**Mr. Bickerton:** Mr. Chairman, I am looking on page 4-2. I see that under "Payments Under the Lieutenant-Governor's Superannuation Act" it stays the same.

**Senator Lynch-Staunton:** I am looking at 4-6.

**The Chairman:** We are trying to root out creeping republicanism, Mr. Bickerton.

**Senator Lynch-Staunton:** And I am trying to encourage it, so I can support you on this one.

**The Chairman:** Careful, senator, you are the leader of Her Majesty's Loyal Opposition in the Senate, I remind you.

**Mr. Bickerton:** Mr. Chairman, on page 4-6, I see that the change amounts to a grand total of about \$60,000.

**Senator Lynch-Staunton:** Why?

**Mr. Bickerton:** I will find that out and provide the committee with a response.

**Senator Bolduc:** I should like to come back to the \$155 million in contributions to the new Strategic Highway Infrastructure Program. Was that program established on the basis of the 1989 legislation, or is it only a cost-sharing agreement with the provinces?

**Mr. Bickerton:** It was a program, Mr. Chairman, that was announced in October 1999. It was included in the budget as well. If you are referring to an act, it goes back to 1989. It would not be the same.

**Senator Bolduc:** Was it the case that the Minister of Transport had the statutory authority to establish a program for financing highway infrastructure?

**Mr. Bickerton:** Mr. Chairman, I am afraid I do not know the basis for that. Again, we will try to provide that answer to you.

**Senator Corbin:** I shall be brief, Mr. Chairman. For the Canadian Broadcasting Corporation-Société Radio-Canada, I do not see any breakdown in the figures as between the two operations. They conduct themselves very much as if they were independent, yet for budgetary purposes they are all lumped in together, which does not give me a very good picture of what costs what and what services Canadians are getting for their dollars.

Why do you take that approach in the presentation of the figures? Should they not be segregated?

**Ms Danagher:** You can get that segregation every year when the corporation comes out with its annual report. It does provide that information between the French- and English-language networks.

**Senator Corbin:** For purpose of this study, why is it not broken down so we can have a discussion of it?

déplacements et d'autres frais de ce type sont en baisse. Je me demande s'il s'agit ici d'une diminution nette ou si l'on a modifié les règles comptables et s'il y a une compensation ailleurs qui fait que l'on soit resté au même niveau.

**M. Bickerton:** Monsieur le président, je regarde la page 4-2. Je peux voir que les paiements effectués au titre de la «Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs» sont restés les mêmes.

**Le sénateur Lynch-Staunton:** Je suis à la page 4-6.

**Le président:** Nous nous efforçons d'enrayer la montée du républicanisme, monsieur Bickerton.

**Le sénateur Lynch-Staunton:** Et je m'efforce de l'encourager, de sorte que je vous appuie sur ce point.

**Le président:** Faites attention, sénateur, vous êtes le chef de la Loyale Opposition à Sa Majesté au Sénat, je vous le rappelle.

**M. Bickerton:** Monsieur le président, à la page 4-6, je constate qu'il y a une différence qui se monte au total à quelque 60 000 \$.

**Le sénateur Lynch-Staunton:** Pour quelle raison?

**M. Bickerton:** Je m'en informerai et je donnerai une réponse au comité.

**Le sénateur Bolduc:** Je voudrais revenir à l'affectation de 155 millions de dollars de crédits au nouveau Programme stratégique d'infrastructure routière. Est-ce ce programme a été établi dans le cadre de la loi de 1989 ou s'agit-il uniquement d'une entente de partage des coûts passée avec les provinces?

**M. Bickerton:** C'est un programme, monsieur le président, qui a été annoncé en octobre 1999. Il a été aussi inclus dans le budget. Si vous nous renvoyez à une loi, elle remonte à 1989. Il ne s'agit pas de la même chose.

**Le sénateur Bolduc:** N'était-il pas vrai que le ministre des Transports avait le pouvoir législatif de mettre en place un programme de financement de l'infrastructure routière?

**M. Bickerton:** Monsieur le président, j'ai peur de ne pas connaître la réponse. Là encore, je m'efforcerai de vous la donner plus tard.

**Le sénateur Corbin:** Je resterai bref, monsieur le président. Au chapitre de la Canadian Broadcasting Corporation-Société Radio-Canada, je ne vois aucune répartition des comptes entre les deux entités. Ces deux sociétés sont pratiquement indépendantes dans la réalité et pourtant leurs budgets sont confondus, ce qui me permet difficilement de voir ce que coûtent les différents programmes et quels sont les services qu'obtient la population canadienne qui les subventionne.

Pourquoi présentez-vous les comptes de cette manière? Ne devraient-ils pas être séparés?

**Mme Danagher:** Vous pouvez obtenir cette répartition chaque année lorsque la société présente son rapport annuel. Il y a effectivement une ventilation entre les réseaux francophone et anglophone.

**Le sénateur Corbin:** Pourquoi ne le fait-on pas dans le cadre de cette étude afin que nous puissions en parler?

**Ms Danagher:** It is generally a very high-level macro presentation in terms of getting the spending authorities.

**Senator Corbin:** I listen to both the CBC and Radio-Canada — CBC at 7:00 and Radio-Canada at 8:00.

[*Translation*]

It seems like they are two different entities, not only with respect to content but also by their approach and the way they present themselves. In fact, they behave as two completely different corporations.

By law, are they considered as two distinct corporations or is simply a front for publicity and public relations? You know, I am a former employee of Radio-Canada.

[*English*]

**Ms Danagher:** My understanding is that it is not in the legislation. It is one service that they provide, but we are required to provide it in both official languages. The legislative act does not include a requirement to provide one service. They are two different corporations.

**The Chairman:** Thank you, Mr. Bickerton and Ms Danagher. That concludes our meeting.

The committee adjourned.

**Mme Danagher:** Nous nous situons de manière générale à un niveau résolument macro-économique lorsqu'il s'agit d'obtenir les autorisations de dépenses.

**Le sénateur Corbin:** J'écoute aussi bien CBC que Radio-Canada — CBC à 7 heures et Radio-Canada à 8 heures.

[*Français*]

On a l'impression que ce sont deux entités complètement distinctes, non seulement par le contenu mais par l'attitude et la présentation. En fait, elles se comportent comme si elles étaient deux sociétés tout à fait distinctes.

Dans la loi, sont-elles reconnues comme deux sociétés distinctes ou est-ce simplement un habit qu'elles portent à des fins de publicité ou de relations publiques? Vous savez, je suis un ancien employé de Radio-Canada.

[*Traduction*]

**Mme Danagher:** Je crois savoir que ce n'est pas prévu dans la loi. C'est un service dispensé en particulier, mais nous sommes tenus de le faire dans les deux langues officielles. La loi ne prévoit pas que l'on exige un seul service. Ce sont deux sociétés distinctes.

**Le président:** Voilà qui met fin à notre séance. Je remercie M. Bickerton et Mme Danagher.

La séance est levée.



*If undelivered, return COVER ONLY to:*

Public Works and Government Services Canada – Publishing  
45 Sacré-Coeur Boulevard,  
Hull, Québec, Canada K1A 0S9

*En cas de non-livraison,  
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada – Édition  
45 Boulevard Sacré-Coeur  
Hull, Québec, Canada K1A 0S9

---

WITNESSES

*From the Treasury Board Secretariat:*

Mr. David Bickerton, Executive Director, Expenditure Operations  
& Estimates Directorate, Comptrollership Branch;  
Ms Laura Danagher, Senior Director, Expenditure Operations.

TÉMOINS

*Du Secrétariat du Conseil du Trésor:*

Mr. David Bickerton, directeur exécutif, Division des opérations et  
prévisions des dépenses, Direction de la fonction de contrôleur;  
Mme Laura Danagher, directrice principale, Opérations des  
dépenses.